

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

DARDILLY

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

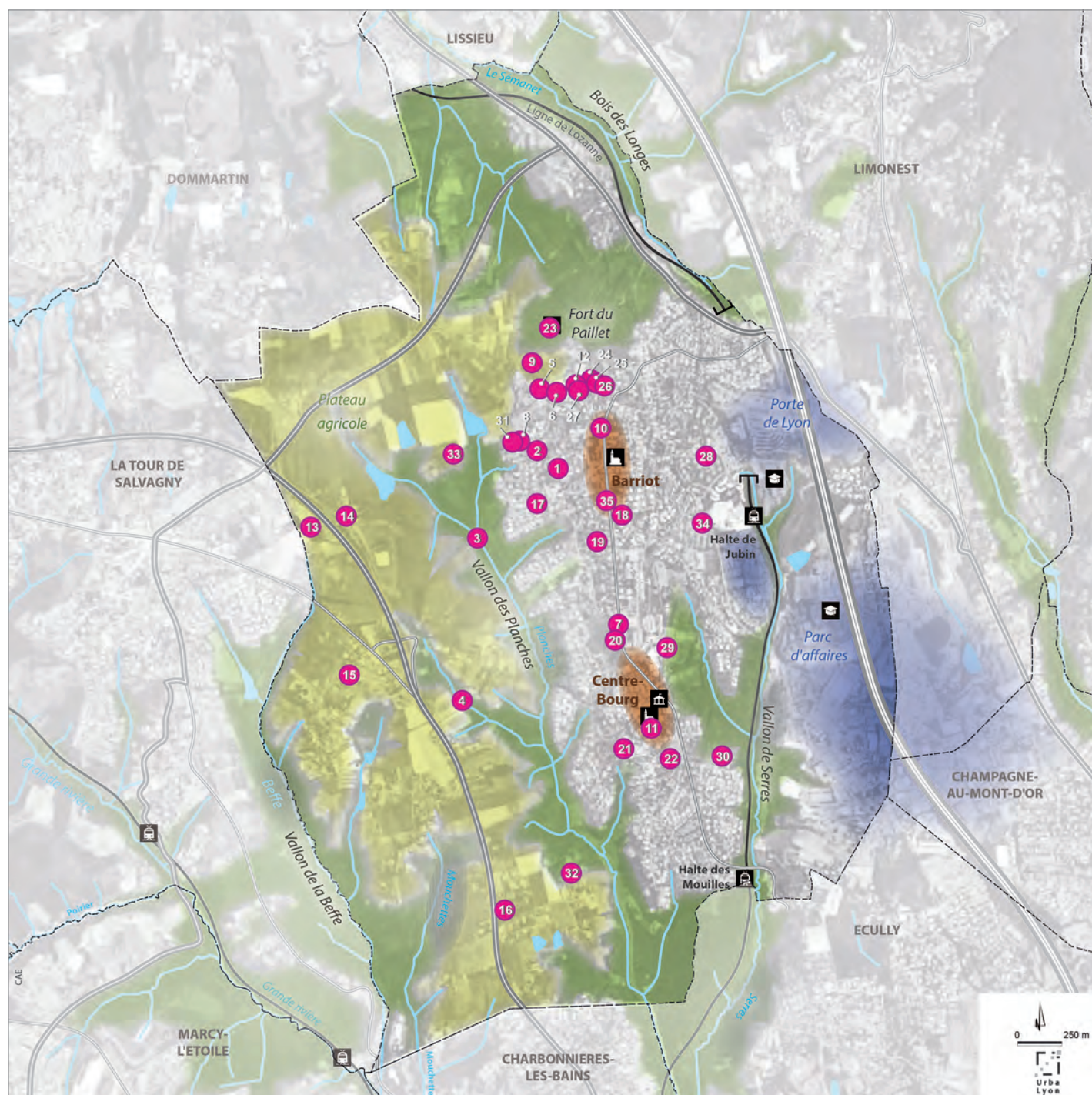
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



LEGENDE		VOCATION		ELEMENTS REPERES	
	Centralité		Agricole		Lieu culturel
	Economique		Naturelle		Mairie
	Equipement		Élément Bâti Patrimonial		Fort et site militaire
					Hopitaux
					Université
					Lycée/Collège
					Equipement
					Gare

Elément Bâti Patrimonial

Montée du Village

Références

Typologie : Mur

Nom : Mur

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce mur d'enceinte en pierre suit la courbure de la montée du Village.
- Il possède un caractère structurant et constitue un repère dans le paysage urbain.
- Il assurait autrefois le lien entre le hameau de la Crépillère et celui du Barriot. Une partie a depuis été démolie à l'est.
- Il ceinturait autrefois des terres agricoles qui ont été bâties au profit de maisons individuelles (clos de la Crépillère).

Prescriptions

Elément à préserver : le mur



Références

Typologie : Point d'eau (lavoir, puits, fontaine..)

Nom : Lavoir du Clair

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Le lavoir a été construit en 1901 par Louis Duclos, architecte, à l'emplacement d'une ancienne mare en bordure du chemin du Lavoir. Le tracé de la voie, tel que nous le connaissons aujourd'hui, est dû à un élargissement de voirie. A l'origine, le chemin longeait le lavoir et remontait au nord en direction du hameau du Clair. On peut encore lire la présence du chemin dans les vergers grâce à la présence de palis, plaques de pierres dressées qui sont plantées, de manière disparate aujourd'hui, dans l'espace arboricole.
- Le lavoir a, depuis, été plusieurs fois restauré.
- Le bassin rectangulaire, en pierre, est abrité sur le côté nord par un pan de toit, couvert de tuiles rondes et soutenu par deux poteaux en bois, reposant sur des bases en pierre.
- Il constitue un témoignage des anciens usages, quand les hameaux n'étaient pas desservis par l'eau courante.

Prescriptions

Elément à préserver : le lavoir.



Références

Typologie : Ouvrage d'art et génie civil (pont, gare, halte, rotonde...)

Nom : Pont de pierre

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Cet ancien pont en pierre traverse le ruisseau de Traine-Cul, au cœur du vallon des Planches.
- Il se compose d'une arche en plein cintre, en pierre de taille, d'une longueur de 7,60 mètres et d'une largeur de 6.33 mètres. Il possède des parapets en pierre, d'une hauteur de 0,40 mètre, avec des bouteroues en pierre aux extrémités. Il a été élargi en 1983 et le parapet du côté aval a été prolongé de 3 mètres.
- Ce pont constitue un repère dans le paysage du vallon et témoigne des usages et modes constructifs passés.

Prescriptions

Elément à préserver : le pont



Elément Bâti Patrimonial

Le Moulin – Montcourant

Références

Typologie : Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Oratoire du curé d'Ars

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoire
- Historique

Caractéristiques à retenir

- Cet édifice religieux, dit oratoire du curé d'Ars est situé au bord du ruisseau des Planches.
- Il se compose d'un muret et d'une niche.
- Il témoigne des traditions et vocations religieuses, de pèlerinage et de dévotion.

Prescriptions

Elément à préserver : l'oratoire

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Château du Paillet

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Le château du Paillet a été construit vers 1768 par Jean-Louis Berger mais n'a pas été achevé. Les travaux se sont poursuivis vers 1879.
- Il se compose de plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour commune : une maison de maître et des dépendances.
- La maison de maître a été construite en front de rue, perpendiculairement à la voie. Elle se présente comme un édifice rectangulaire, développé sur deux niveaux sur la façade nord-ouest côté jardin et trois niveaux côté route en façade sud-ouest, ceci du fait de la pente du terrain. Les murs, en moellons sont enduits. Le bâtiment est coiffé d'une toiture à quatre pans de faible pente et couvert de tuiles rondes.
- La façade sud-ouest se développe sur quatre travées et repose sur un soubassement cimenté en bossage continu en table, percé de deux jours qui éclairent la cave voûtée, par un boudin en pierre. La façade nord-ouest comprend quant à elle cinq travées verticales régulières.
- L'architecture est soignée et présente des détails remarquables : chaînages d'angle, jambes à bossages en tables, encadrements et entablements de baies...
- La porte d'entrée, dans la cour au sud-est, est encadrée de jambages et d'un linteau en pierre, sur lequel sont gravées deux dates, 1768 (date de la construction) et 1879 (date des derniers aménagements).
- Dans le vestibule, se déroule un large escalier tournant, en pierre, à trois volées droites (XVIII^e siècle) ; la rampe en fer forgé et fonte est du XIX^e siècle.
- La façade principale s'ouvre, au nord-ouest, sur une terrasse garnie de longs bancs en pierre et qui domine le jardin d'agrément, en contre-bas, auquel on accède par trois escaliers en pierre, de dix marches chacun. La terrasse
- La cour intérieure est délimitée au sud et à l'est par les bâtiments d'exploitation (grange, écurie, remise, cuvier et fournil) ; ils sont construits en blocage avec des ouvertures cintrées et paraissent remonter au XVIII^e siècle. A l'ouest, la maison du gardien jouxte la maison de maître. Contre le mur sud, un bassin monolithique de forme rectangulaire s'adosse, à large bords adoucis (XVIII^e siècle) ; il est alimenté par une pompe bras en fonte (fin du XIX^e siècle).
- Au nord de la cour, une salle d'ombrage, plantée de marronniers et garnie de bancs en pierre, a été aménagée au début du XIX^e siècle par B. Valois.
- On accède dans la cour par un portail monumental à jambages en pierres assisées, précédés de pierres bouteroues, en calcaire gris. Il est surmonté d'un massif linteau en bois protégé par un petit toit en tuiles. Il date du XVIII^e siècle, ainsi que les vantaux cloutés et le pavage en pierre. Les deux quarts de tourelle qui le flanquent, avec leur soubassement en ciment et leurs deux niveaux de meurtrières canonnières, sont probablement un produit de la dernière campagne de travaux en 1879.
- Sur le mur de la propriété se dressent deux croix en pierre, datées l'une de 1711, l'autre de 1890.
- Cette grande propriété marque le paysage du hameau et témoignent de grands domaines qui étaient présents sur la commune. Elle constitue un élément de repère et possède également un caractère très structurant, à l'entrée du hameau.

Prescriptions

Éléments à préserver : maison de maître, dépendances, mur de soutènement et portail à tourelle.



Références

Typologie : Mur

Nom : Mur de pierre

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Ce mur en pierre marque l'entrée est du hameau du Paillet et constitue un marqueur du paysage urbain.
- Il appartient historiquement à la propriété du château du Paillet qui s'étendait jusqu'au chemin du fort.
- Au carrefour de la route de la Tour de Salvagny et de l'allée Françoise Buffeton, une croix de chemin se dresse à l'angle sud-est du mur de clôture du Paillet. En calcaire blanc, la croix épouse l'angle du mur. Elle repose sur un socle carré à triple moulure. Le fût, de section carrée, est placé en losange, dans l'axe de l'arête du mur. Il est de même longueur que les bras du croisillon, qui sont de forme cubique, coupé aux angles et gravé du chrisme, lui-même inscrit dans un cercle qui réunit les branches de la croix.
- Plusieurs inscriptions sont gravées en lettres capitales :
 - côté extérieur « IN MEMORIA AETERNA » ; « ERIT JUSTUS » ; « M.DCCC.XC » ;
 - côtés intérieurs : « IN MEMORIA CARISSIMAE UXORIS JOANNAE OCTAVIAE BUFFETON HANC CRUCEM EREXIT EUG. GERIN A D 1890 » (=Eug. Guérin érigea cette croix à la mémoire de sa très chère épouse Jeanne Octavie Buffeton, l'année du seigneur 1890) ;
 - et enfin sur le cercle de la croix « CRUX AVE SPES UNICA ».

Prescriptions

Éléments à préserver : le mur et la croix



Références

Typologie : Caborne, abri

Nom : La loge des champs (cabane)

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Ce petit bâtiment est implanté en front de rue, perpendiculairement à la voie et fait face au cimetière. Il est en léger débord sur l'espace public.
- Ancien bâtiment à vocation agricole, il est très prégnant dans le paysage de la rue, notamment car il est entouré d'espaces non bâtis, terres cultivées. Il s'agit d'une cabane, également appelé loge. Les parcelles d'exploitation étant souvent éloignées de la ferme, les paysans construisaient des cabanes isolées en plein champ pour s'abriter des intempéries, entreposer leurs outils et prendre leur repas.
- Construit en pisé sur un soubassement en moellons de pierre, le bâtiment se démarque par de faibles dimensions et peu d'ouverture. La porte d'entrée est située au sud.
- Marqueur du paysage urbain, ce bâtiment témoigne de la vie rurale d'autrefois.

Prescriptions

Elément à préserver : la cabane/loge



Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : Le Rucher

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Cet ensemble bâti est construit en front de rue, dans l'épaisseur de la parcelle. Il se compose d'un corps d'habitation principal et d'une ferme constituée de plusieurs volumes bâtis. Il a subi plusieurs transformations, notamment des extensions pour répondre à la fonction de maison d'enfants.
- Construite en lits réguliers de moellons soigneusement appareillés, en calcaire jaune, la maison de maître construite en front de rue, s'élève sur trois niveaux, sous un toit à double pans, recouvert de tuiles mécaniques. La façade principale, orientée au Sud, ouvre sur une terrasse ombragée. Au premier étage, un balcon en pierre, reposant sur deux consoles, est défendu par un corde-corps en fonte. A gauche de ce balcon, un cadran solaire en fonte émaillée, peinte, porte l'inscription « Jules Matagrin, 1875 ».
- Du côté nord, un portail à deux vantaux en bois clouté, flanqué d'une porte piétonne, donne accès à la cour intérieure, qui est délimitée de l'autre côté de la maison de maître, par la ferme, le puits et une fontaine. L'ancienne remise, dont l'étage et la toiture étaient soutenus par deux colonnes, a été aménagée en logements. Les bâtiments s'organisent en U autour de la cour minérale.
- Cet ensemble constitue un marqueur du paysage urbain et témoigne des anciens modes d'habiter à vocation agricole.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître et les dépendances

Références

Typologie : Point d'eau (lavoir, puits, fontaine..)

Nom : Ancien lavoir

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Paysagère

Caractéristiques à retenir

- Cet ancien lavoir est situé au cœur d'un espace naturel. Il dépendait d'une grande propriété rurale, le château du Paillet.
- Il possède un bassin rectangulaire, en pierre et ne possède aucune toiture.
- Il témoigne du patrimoine dardillois lié à l'eau.

Prescriptions

Elément à préserver : le lavoir

Elément Bâti Patrimonial

18, chemin de Pierre blanche

Références

Typologie : Bâtiment industriel, technique (hangar, atelier, usine, bâtiment de recherche, halle)

Nom : Ancien moulin

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Cet ancien moulin se compose de plusieurs bâtiments : un volume principal (maison et remise) de plan rectangulaire ainsi qu'une tour ronde engagée dans l'angle sud-ouest. Elle a vraisemblablement été construite par Duclos, architecte en 1906. Elle comprend une cave, un rez-de-chaussée et un étage de quatre travées de large. Les murs sont en ciment, sauf le mur nord, en pierre. La maison est coiffée d'un toit à deux pans, couvert de tuiles rondes, tandis que la tour possède une toiture ronde à quatre pans.
- Au sud, s'étend un jardin d'agrément végétalisé renforcé par la présence d'une allée plantée qui double le mur. Le parc est très perceptible depuis l'espace public car le terrain est surélevé par rapport au niveau de la rue.
- Un mur d'enceinte en pierre, clos la propriété sur la limite est du terrain et structure le paysage de la rue.
- Cette propriété témoigne des anciens usages agricoles qui étaient autrefois pratiqués sur la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la tour du moulin, le bâtiment attenant et le mur d'enceinte.



Références

Typologie : Mur**Nom : Palis****Valeurs :**

- Social et usage
- Mémoire
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette séquence de plaques de pierres dressées, dit palis, témoigne par l'implantation, la hauteur et sa linéarité, des systèmes de clôture du XIXe siècle, d'autant qu'elle a conservé l'usage de mur.
- Les plaques sont constituées de dalles de calcaire à gryphées qui sont d'une hauteur équivalente au portail (environ 1,50m) et s'étendent sur environ 5 mètres. Construites en bordure de chemin ou pour délimiter des parcelles, elles ont gardé leur caractère authentique.
- Cet ensemble témoigne des anciennes pratiques agricoles et contribue à révéler la mémoire agricole de Dardilly.

Prescriptions

Elément à préserver : le mur et son système de pierres dressées



Elément Bâti Patrimonial

Route de la Tour de Salvagny

Références

Typologie : Mur

Nom : Palis

Valeurs :

- Social et usage
- Mémoire
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette courte séquence de plaques de pierres dressées, dite palis, témoigne des systèmes de palissade du XIXe siècle et du passé agricole de la commune.
- Bien que participant à la mémoire rurale de la commune, et ayant conservé sa valeur d'usage, cette séquence de plaque de pierres dressées est assez anecdotique ;
- Elle est située à l'ouest du carrefour de la route de la Tour de Salvagny, du chemin du Fort et de la petite rue du Paillet.
- Aujourd'hui située dans un environnement composé d'une multitude de clôtures différentes, cette palissade a perdu en lisibilité, notamment en raison de sa faible hauteur.
- Les plaques de pierres sont alignées sur une longueur d'environ 10 mètres, sur une assise d'environ 50 cm. Elles servent de séparation entre l'espace public et l'espace privé.
- Cette séquence anecdotique prolonge un mur en pierre, et disparaît sous les feuillages.
- Elle possède donc une forte valeur mémorielle et d'usage.

Prescriptions

Elément à préserver : le mur et son système de pierres dressées

Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Villedieu

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Cette grande propriété est située le long du chemin de la Brochetière, à l'ouest de l'ancienne RN7. Elle se compose de plusieurs bâtiments organisés en U autour de deux cours qui se succèdent, fermées chacune à l'ouest par un mur : une maison de maître et plusieurs dépendances. Les origines du domaine remontent au XVII^e siècle. Villedieu est reconstruit en 1778 par Léonard Montcourant et le château agrandi pour la famille Chazel.

- La maison de maître, dite château de Villedieu, est implantée au cœur de la propriété, parallèlement à la voie. De plan rectangulaire, elle se caractérise par un volume oblong développé sur deux niveaux et coiffé d'une toiture à quatre pans, couverte de tuiles. La façade principale, tripartite, est orientée au sud et divisée en trois parties.

- Elle se compose d'un corps central, d'une largeur de trois travées, délimité par un chainage d'angle à bossage en tables et surmonté d'un fronton triangulaire. Il est flanqué de deux ailes latérales (l'aile est étant la plus ancienne), d'une largeur de trois travées également mais plus espacées. Les murs sont en moellons enduits d'un crépi.

- L'architecture est soignée et présente des détails remarquables, notamment deux blasons des Pécoil (propriétaires au XVII^e siècle) qui ornent : l'un la façade nord, au-dessus de la porte d'entrée de la partie ancienne. En marbre de Cararre, il est surmonté d'un casque empanaché, de profil, et il repose sur un mascarón grotesque, sculpté en moyen-relief (XVII^e siècle). Le second blason, qui est surmonté d'une couronne de marquis (XVIII^e siècle) se trouvait au-dessus du portail est et a été placé au centre du fronton du château, lors de la restauration de 1934.

- La façade sud s'ouvre sur le parc, tandis qu'au nord s'étend une cour rectangulaire, au nord-ouest de laquelle, se dresse la tourelle ronde d'un pigeonnier, haut de trois niveaux, construit en moellons et couvert d'un toit conique en tuiles rondes. Une fontaine est adossée, constituée d'une vasque en forme de coquille et dont le déversoir est orné d'un dauphin (XVIII^e siècle).

- Les bâtiments annexes, anciennes dépendances, sont disposés en U, autour d'une seconde cour à laquelle on accède par un portail en bois, s'ouvrant au nord sur un chemin, en face de bâtiments plus récents (grange, logis du fermier). Sur le côté est de cette cour, une remise, dont le pan de toit est soutenu par quatre colonnes, abrite des boxes à chevaux. Au centre de la remise, un autre portail muré en 1934 s'ouvrirait au levant. La corniche, le linteau, les jambages, les deux meurtrières latérales et les pierres bouteroues sont encore visibles à l'extérieur. La remise est flanquée au nord et au sud de deux pavillons carrés, en pisé, avec chainage de pierre et de brique, qui s'élèvent sur trois niveaux et sont coiffés de toits à quatre pans débordants. L'un est utilisé comme pigeonnier, le second a été transformé en logis.

- Au nord-ouest de la maison de maître, s'étend un étang, blotti dans le vallo, dont l'une des rives abrite un lavoir à deux compartiments, construit en moellons sous un toit à deux pans.

- Une chapelle a été édifée en 1870, au sud du château, au cœur du parc et de la « salle d'ombrage », plantée de platanes. C'est un petit édifice, occidenté, de plan rectangulaire avec une abside pentagonale. Les murs sont en pierre appareillée. La façade Est est épaulée par deux contreforts, qui soutiennent un pignon à forte pente, sommé d'une croix en pierre. Une porte à linteau sur coussinets, surmontée d'un arc de couverture en plein cintre, orné de denticules dans le tympan duquel un cartouche porte une inscription en latin signifiant « A la louange de la Vierge Marie Mère de Dieu ». Au-dessus de la porte, est percé un oculus à réseau polylobé ; sur chacune des faces latérales, deux étroites fenêtres en plein cintre éclairent la nef par des verres colorés.

- Le mur de soutènement de la terrasse, au sud du château, est construit avec des moellons de réemploi provenant de l'aqueduc de la Brévenne.

- Les bâtiments s'accompagnent d'un parc qui se développe au sud. Quelques boisements sont présents, dont une allée de platanes entourant la chapelle et d'autres aux abords de l'étang.
- Cette propriété possède une valeur historique importante et témoigne des grands domaines présents sur la commune. Elle participe donc de l'identité dardilloise.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, les dépendances (corps principaux, les deux tours pavillons à l'est et le pigeonnier), la chapelle ainsi que le lavoir au bord de l'étang.



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : La Brochetière

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Cette propriété se situe sur le chemin de la Brochetière, à l'est de l'ancienne RN7 et au carrefour du chemin de la Fouillouse. Elle se compose d'une maison de maître et de dépendances. C'était au XVII^e siècle, une simple ferme, dénommée la Liègue qui fut rattachée au château de Villedieu jusqu'à la Révolution. Une maison bourgeoise a été ajoutée construite ultérieurement, au XIX^e siècle.

- La maison de maître s'implante au cœur de la parcelle, perpendiculairement au chemin de la Fouillouse. De forme rectangulaire, elle s'élève sur quatre niveaux, cinq travées en façade principale et trois en façade latérale. Elle est coiffée d'un toit à quatre pans de faible pente et couvert de tuiles rondes. Les murs en moellons sont enduits d'un crépi. L'architecture est simple mais soignée, présentant des détails remarquables : chainages d'angle en bossage, en pierre, bandeau, entablement, frontons triangulaire et curviligne, encadrement des baies... La façade principale est orientée à l'ouest. Une coursière, bordée par une balustrade métallique règne au rez-de-chaussée, qui est surélevé de quatre marches.

- Les bâtiments d'exploitation au nord de la maison, détruits par un incendie en 1914, ont été reconstruits après la première guerre mondiale. Implantés perpendiculairement à la voie, ils ne possèdent pas de valeur architecturale particulière mais possèdent un fort impact dans le paysage urbain et un caractère structurant à l'échelle de la propriété. Transformés et agrandis, ils abritent une ferme de l'Ecole vétérinaire de Lyon.

- A l'est s'étend un jardin anglais, agrémenté par une étroite pièce d'eau enjambée par une passerelle. La parcelle présente une forte qualité paysagère avec notamment des boisements dont l'intérêt est notable.

- La parcelle est circonscrite par un mur en pierre, percé de deux portes piétonnes et d'un portail. Le portillon d'entrée a des jambages en pierre de taille et un vantail métallique portant l'inscription « La Brochetière ». La partie du mur sur le chemin de la Fouillouse, s'apparente à un mur bahut surmonté d'une clôture métallique barreaudée, de même facture que les portillon et portail situés aux extrémités.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, le mur, le portail et les portillons, le volume principal des dépendances.



Références

Typologie : Villa

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de maître est implantée en milieu de parcelle, entourée de boisements constituant la limite nord de propriété.
- Elle s'apparente à une typologie de villa du début du XXe siècle. Elle s'élève sur deux niveaux et un volume quadrangulaire, flanqué dans l'angle nord-ouest d'une tour carrée engagée, d'une hauteur supérieure d'un niveau. Ajourée par de grandes baies au dernier niveau, elle sert de belvédère. L'ensemble est coiffé de toitures à quatre pans, couvertes de tuiles. L'architecture est soignée et présente des détails remarquables : bandeau, encadrement des baies, jeu de débords de toiture en façade sud, épis de faitage en zinc...
- Le jardin se développe au sud de la maison, avec une majeure partie non boisée.
- Cette maison se démarque par son implantation et son architecture dans un contexte d'habitat plus modeste et d'origine rurale. La tour belvédère et les boisements constituent des éléments de repère dans le paysage.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Le Chêneon

Valeurs :

- Paysagère

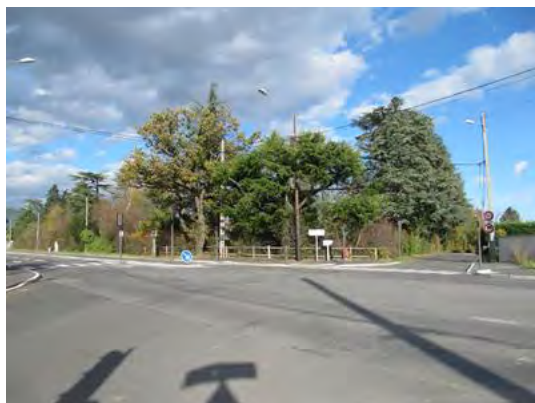


Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se situe au carrefour du chemin du Pelosset et de l'ancienne route nationale 7. Elle se compose d'un ensemble bâti, implanté au cœur du parc de taille conséquente. En partie est, une maison a été construite dans l'angle nord, masquée par la végétation environnante.
- L'ensemble bâti se compose de trois corps de logis principaux connectés entre eux par des volumes secondaires. Ils se développent sur deux niveaux (voire un troisième sous comble), possèdent une architecture simple mais soignée. Les façades principales sont orientées au sud.
- Les bâtiments ne sont pas perceptibles depuis l'espace public, la parcelle étant circonscrite par des boisements de qualité (nombreux cèdres). Une clairière se développe à l'est des bâtiments.

Prescriptions

Elément à préserver : l'ensemble bâti



Références

Typologie : Grande-Propriété avec bâti ayant un rapport à la rue

Nom : La Crépillère

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Ce domaine s'est progressivement constitué au XVII^e siècle autour d'une première bâtisse, vraisemblablement construite au XVI^e siècle. Les origines de la maison de maître remontent au XVII^e siècle et un agrandissement a eu lieu en 1897.
- La propriété se compose de plusieurs bâtiments : une maison de maître, implantée au cœur de la propriété ; des dépendances, situées en front de rue et organisées en U et un lavoir.
- La maison de maître, qui occupe le côté sud de la cour d'entrée, est un édifice allongé, construit en moellons et élevé sur trois niveaux, le dernier étant développé sous comble, au-dessus des caves enterrées. La toiture à quatre pans, de faible pente, est couverte de tuiles rondes et mécaniques. Au centre de la façade Nord, dont les pierres sont à nu, deux portes géminées en plein cintre donnent accès au vestibule. Les arcs ont des clefs saillantes reliées par un bandeau mouluré, surmonté d'un entablement sur lequel ont été gravées les dates 1550 et 1897. La façade sud, qui est crépie, est animée dans la partie centrale, par un fronton triangulaire, en couronnement d'une travée qui comprend : deux portes géminées, faisant écho à celle de la façade nord ; un oculus ovale, défendu par une grille en fer forgé chargée d'un monogramme de François-Julien Géraud ; deux niveaux de petites croisées à meneau plat. De part et d'autre de cette travée, s'alignent des portes-fenêtres et des fenêtres rectangulaires, vitrées pour certaines de petits carreaux. Les combles sont éclairés par des oculi.
- La cour d'entrée, qui est ombragée de grands arbres, est bordée à l'est d'anciennes écuries avec grange et remise à voitures, qui ont été aménagées en garage et bureau. Elles viennent se connecter perpendiculairement à la maison de maître.
- A l'ouest, les bâtiments d'exploitation, construits en pisé, sont groupés en U autour d'une seconde cour, ouverte au sud. La remise est surmontée d'une fenière à pans de bois, s'appuyant sur des colonnes.
- Le parc se prolonge au sud par une terrasse construite sur un imposant mur de soutènement à arcades.
- A l'angle sud-est, un bâtiment isolé abrite une buanderie et un vaste lavoir, dont le bassin rectangulaire, maçonné, est alimenté par la source de Pouilly. Le pan de toit, couvert de tuiles rondes, est soutenu par des colonnes en pierre, qui séparent des dalles, où les lavandières travaillaient. Derrière, contre le mur de fond, sont adossés des bancs en pierre, sur lesquels on déposait les corbeilles à linge.
- Par sa valeur historique, urbaine et paysagère, cet ensemble constitue un élément identitaire et un marqueur du paysage urbain, constituant un repère dans un environnement plutôt pavillonnaire.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître, le bâtiment des anciennes écuries, les bâtiments d'exploitation, le lavoir, les murs dont le mur de terrasse au sud.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est située au carrefour du chemin du Grégoire, de l'avenue de Verdun et du sentier des Moines. Elle se compose d'une maison de maître implantée en milieu de parcelle, en limite nord de la propriété.
- La maison de maître se compose d'un corps de logis rectangulaire, développé sur deux niveaux et trois travées verticales. Il est flanqué dans l'angle sud-est d'une tour engagée quadrangulaire implantée en diagonale et d'une hauteur supérieure d'un niveau. L'ensemble est coiffé de toitures en pavillon avec épis de faitage et couverture en ardoises.
- La maison est construite en moellons de pierre, non enduits. L'architecture est simple mais soignée.
- La partie ouest de la parcelle est fortement végétalisée et possède des boisements de qualité.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre, qui dans l'angle sud-est s'apparente à une terrasse ouverte en belvédère sur le grand paysage.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison avec ses deux volumes et le mur d'enceinte sur le sentier et l'avenue de Verdun.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Bachely

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Cette propriété est située au sud du hameau du Barriot. Elle se compose d'une maison et de bâtiments d'exploitation. Les origines de la maison remontent au XVIII^e siècle, bien qu'elle ait été remaniée et agrandie depuis. Les bâtiments sont disposés en L autour d'une cour végétalisée.
- Le corps de logis principal est implanté perpendiculairement à la voie, en léger retrait d'alignement. Il se développe sur trois niveaux, le dernier étant sous comble. La maçonnerie est en moellons de pierre, non enduits. L'ensemble est coiffé d'une toiture à deux pans, couverte de tuiles.
- Les bâtiments d'exploitation sont disposés en équerre et se caractérisent par de grandes ouvertures symétriques au corps central, surélevé d'un niveau par rapport au reste du bâtiment.
- D'origine rural, l'ensemble bâti possède une architecture simple et modeste, d'ordre fonctionnel.
- Deux bâtiments secondaires (anciennes dépendances) ferment la cour sur la limite est de la propriété et encadrent le portail d'entrée à encadrement en pierre et vantaux métalliques ajourés. Ils sont aveugles sur rue mais possèdent un caractère structurant, marquant le paysage de la rue par leurs hauts murs en pierre et chaînage d'angle en brique, dans un environnement plutôt discontinu.
- A l'origine entouré de terres agricoles, l'ensemble bâti est aujourd'hui inclus dans un environnement pavillonnaire. Ses limites étaient bien large, allant au nord jusqu'au sentier des Moines, comme en témoigne le mur d'enceinte en pierre encore présent.

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de logis principal, les bâtiments d'exploitation, les deux bâtiments encadrant l'entrée, le portail et le mur d'enceinte sur le sentier des moines



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété est située au nord du bourg de Dardilly. Elle se compose d'un corps de logis principal et de dépendances, implantées en retrait d'alignement, légèrement en biais par rapport à l'orientation de la voie actuelle (rectifiée par rapport au tracé du chemin d'origine). Les bâtiments s'organisent en L autour d'une cour.
- La maison s'apparente à une maison des champs, développée sur trois niveaux, le dernier étant sous comble et d'une largeur de trois travées. Elle est couverte d'une toiture à quatre pans en tuiles. Elle possède une architecture simple et modeste, d'ordre fonctionnel. Seules les arêtes de façade sont soulignées par un décor peint. Un porche est présent sur la travée centrale, surmonté d'un linteau en bois et fermé de deux vantaux pleins, en bois.
- Les bâtiments d'exploitation se greffent en retour d'équerre, au nord-est de la maison. Construits en pierre et pisé ils répondent à une architecture fonctionnelle. La partie ouest est ouverte au rez-de-chaussée, la partie supérieure étant soutenue par une colonne en brique et close par un habillage de planches de bois. Les dépendances sont d'une hauteur légèrement moindre que la maison.
- La propriété est close sur rue par un mur d'enceinte en pierre, percé d'un portail en ferronnerie, en partie festonné. La partie nord est composé d'un mur bahut avec grille de même facture que les vantaux du portail.
- Aujourd'hui le sud de la parcelle est boisé, résultat d'un enfrichement.
- D'origine rurale, la propriété possède toujours un rapport aux terres agricoles qui l'environnent. Elle témoigne des anciens modes d'habiter et des pratiques agricoles.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, les dépendances en équerre, le mur et le portail.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Le Colombier

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- La maison a été construite en 1842, au carrefour des chemins de Cogny et du Pelosset. Elle s'implante en front de rue, dans l'angle nord-ouest de la parcelle. La partie ouest du parc a été loti par deux maisons individuelles.
- La maison de maître adopte un plan rectangulaire qui s'élève sur trois niveaux. Construit en pierre et pisé, elle possède une architecture modeste.
- Elle est prolongée à l'ouest par des bâtiments d'exploitation, de type grange et écurie (sur laquelle s'adosse un puits muni d'une pompe à bras). Perpendiculairement à la grange, la remise est surmontée de deux colombiers coiffés chacun d'un clocheton pointu à quatre pans, couverts de tuiles écaille, reliés entre eux par une galerie en bois orientée au sud.
- Le jardin s'étend à l'ouest des bâtiments et possède des boisements de qualité qui participent à l'ambiance paysagère du quartier. On peut noter également la présence d'un bassin circulaire dans l'axe central de la maison, au cœur du jardin.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte enduit.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison, les dépendances et le mur sur rue.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : Les Cyclamens

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison a été construite en 1826. Elle s'implante sur une parcelle en longueur, en retrait d'alignement étant précédée par une cour.
- Elle se développe selon un plan carré, sur trois niveaux (le dernier étant sous comble) et trois travées verticales. Elle est couverte d'une toiture à quatre pans, en tuiles. La façade principale est orientée au sud, côté jardin. Construite en pierre, elle possède une architecture modeste mais soignée.
- Dans la cour, située au nord de la maison, on observe la présence d'un puits sans margelle équipé d'une pompe à bras.
- Des dépendances sont présentes à l'ouest de la cour, implantées perpendiculairement à la voie, en front de rue. Elles abritent remise et écurie.
- A l'est du portail d'entrée, se situe un jardin d'hiver, surmonté d'une terrasse servant de belvédère.
- Le jardin se développe en direction du sud et possède des boisements de qualité.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison de maître, la dépendance et mur chemin des 3 noyers



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Fort du Paillet

Valeurs :

- Social et usage
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce fort s'inscrit dans l'ensemble de fortifications de la seconde ceinture militaire de Lyon, selon le modèle Séré de Rivières.
- Il a été construit de 1883 à 1886, sur le point culminant de la commune (altitude 393 mètres), au nord du hameau du Paillet. Il a été racheté par la municipalité en 1982.
- Le fort possède un système bastionné, de forme polygonale irrégulière et bordé d'un fossé. Le corps de place, construit sous un massif de terre, présente sur le front est une longue façade en pierre de taille rythmée par des arcatures surbaissées, dans lesquelles s'inscrivent deux niveaux de triples baies. La partie supérieure, au niveau de la butte, est délimitée par une corniche soutenue par des corbeaux. On pénètre dans le bâtiment, au second niveau, par un pont-levis à plancher de bois, qui franchit le fossé. L'entrée monumentale, en plein cintre, est encadrée de deux lésènes en bossage chanfreiné, percées de deux niveaux de meurtrières et réunies par une frise d'arceaux. En amortissement, un entablement, avec un panneau portant les inscriptions « 1883-1886 ».
- On peut souligner la permanence de nombreux éléments bâtis à l'intérieur : le four à pain, de grandes dimensions, des bassins en pierre, deux cuisinières en fonte, une pompe hydraulique à double volant... Sur les murs, des graffiti ont été laissés par des personnes emprisonnés par les allemands entre 1942 et 1945 (portraits de Léon Blum et Edouard Herriot notamment).
- Le fort possède aujourd'hui un fort caractère paysager par la masse boisée qui le recouvre.

Prescriptions

Elément à préserver : le fort



Elément Bâti Patrimonial

14, route de la tour de Salvagny

Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison est implantée en retrait d'alignement, parallèlement à la voie. Elle est précédée par un frontage privé végétalisé. L'escalier qui mène à l'entrée au second niveau, est situé perpendiculairement à la maison et vient de connecter en front de rue, de façon mitoyenne avec la propriété voisine. Il surmonte un mur en brique.
- La maison s'élève sur deux niveaux. Elle est couverte d'une toiture à deux pans en tuiles, avec un ressaut de toiture à l'ouest.
- Elle est remarquable dans le paysage par sa galerie apposée à la façade sud. Elle se compose de piles et garde-corps en bois. L'architecture de la maison est modeste, mais présente quelques détails notables, comme le bossage continu, les décors d'entablements...
- Le bâtiment est doublé au nord par d'autres volumes bâtis, notamment un volume en verrière.
- La maison est précédée au sud par un mur bahut en pierre, surmonté d'une grille en ferronnerie à claire-voie offrant une vue sur la cour végétalisée.
- Elle est très visible depuis la rue, constitue un repère et un marqueur du paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et le mur



Elément Bâti Patrimonial

12, route de la Tour de Salvagny

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Ce corps de ferme en pierre et pisé est implanté en retrait d'alignement, précédé par une cour close par un mur d'enceinte en pierre.
- Il s'agit du corps de logis principal, à l'arrière duquel se développe plusieurs granges et hangar. Construit en pisé et pierre, il se développe sur deux niveaux et possède une architecture modeste, d'ordre fonctionnel. Un porche traverse le volume et permet l'accès aux bâtiments agricoles à l'arrière.
- L'activité agricole a été maintenue puisque c'est aujourd'hui encore un espace de vente à la ferme.
- Ce bâtiment témoigne de l'identité rurale de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : le corps de ferme et le mur



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble est constitué de deux maisons accolées, implantées en retrait d'alignement derrière une cour close par un mur de pierre.

< Le bâtiment le plus à l'est, se développe sur trois niveaux. Un escalier extérieur permet l'accès aux pièces à vivre au premier étage. La façade est remarquable par son système de galerie soutenue par une grande colonne en pierre. Le bâtiment est accompagné d'une dépendance implantée perpendiculairement, fermant la cour à l'est.

< Le second bâtiment est d'une hauteur légèrement supérieure. Sa façade principale est orientée à l'ouest, du côté du parc. Il possède un débord de toiture soutenu par des consoles en bois. La façade est de facture modeste, bien que soignée.

- Le mur d'enceinte est très structurant et remarquable dans le paysage avec ses deux portails. Il est animé par des ancrages en X.

< Le premier portail est constitué de deux vantaux métalliques (avec grille en partie festonnée et fronton à monogramme), flanqués de deux piles en pierre, à bossage.

< Le second portail se compose de deux vantaux en bois, pleins, avec jambage et linteau en pierre de taille. Une porte piétonne flanque le portail à l'est.

- L'ensemble s'accompagne d'un parc arboré qui se développe principalement à l'est des bâtiments et présente boisements de qualité, notamment un cèdre du Liban.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison de maître à l'ouest, maison à l'est, les dépendances à l'est, le mur et les portails



Références

Typologie : Maison de hameau

Valeurs :

- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette maison, composée deux parties accolées est située au carrefour de la rue du Paillet et de la petite rue du Paillet.
- Il s'agit vraisemblablement de la même maison, aujourd'hui divisée en deux lots, de deux travées verticales chacun, dont celui à l'est a une taille plus réduite. L'ensemble s'élève sur trois niveaux, le dernier étant sous comble. On observe un respect de la concordance d'étagement sur toute la façade sud. Les ouvertures sont similaires et flanquées de volets à double battants. Les baies sont soulignées par des appuis de fenêtres. Les façades latérales comportent moins d'ouvertures. De nouvelles baies ont été créées en rez-de-chaussée sur la façade ouest, donnant sur un jardin clos par un mur d'enceinte enduit.
- Une seule porte est présente. Elle possède un encadrement avec entablement et jambage à chapiteaux.
- L'architecture est modeste mais soignée. Le traitement de la façade est l'élément qui différencie les deux lots. La partie ouest est en pierre apparente, tandis que la partie est a été enduite.
- On observe une croix de chemin en pierre encastrée dans le mur de façade sud, à la hauteur du premier étage. C'est une croix à pan coupé d'une hauteur de 0,90 mètre. Les extrémités du croisillon sont en calotte ; le fût repose sur un dé mouluré. Elle date du XIXe siècle.
- Cette maison cadre le paysage de la rue, étant fortement perceptible dans la courbure de la voie. Elle constitue un repère visuel.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison et la croix



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble rural est composé de plusieurs corps de bâtiments : une maison des champs implantée au cœur de la parcelle et des dépendances au nord, implantées en front de rue, le long du chemin de Ménestrel. L'ensemble a récemment été réhabilité et divisé en lots.

- La maison se développe sur trois travées verticales et trois niveaux. Elle est de facture modeste bien que l'architecture soit sobre et soignée. Elle est couverte d'une toiture à quatre pans en tuiles. En façade sud, la maison est doublée par deux autres volumes de moindres dimensions et hauteur.

Les dépendances s'organisent en deux bâtiments qui se prolongent en front de rue. Celui le plus au sud est de plain-pied tandis que le premier s'élève sur deux niveaux. Un porche avec un linteau en bois, flanqué de bouteroues, anime la façade de ce volume. Les bâtiments sont quasi aveugles sur rue.

- Les bâtiments sont entourés d'une cour végétalisée et d'un jardin arboré au sud. Elle est close par un mur bahut avec grille en ferronnerie à claire-voie.

- Au nord, à l'ouest des dépendances, deux arbres flanquent l'entrée.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison des champs avec ses différents volumes, les dépendances et le mur avec clôture transparente chemin de Ménestrel.



Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine
- Paysagère



Caractéristiques à retenir

Source : *Dardilly*, préinventaire des monuments et richesses artistiques, Rhône le département, 1986.

- Cet ensemble rural se compose de plusieurs bâtiments organisés en U, autour d'une cour minérale.
- Cette exploitation agricole est encore en activité (vente à la ferme). Elle est au contact direct des terres agricoles qui l'entourent.
- L'ensemble se compose :

< Au sud, de la maison principale construite en pierre et implantée en léger retrait d'alignement. Elle se développe sur trois niveaux sur un rez-de-chaussée surélevé et trois travées verticales. La façade est de facture modeste couverte d'un toit à quatre pans en tuiles. Elle a été agrandie par la suite, de part et d'autre, de deux ailes d'une travée de large et un étage. La partie centrale a été surélevée d'une terrasse belvédère rectangulaire, bordée d'un garde-corps métallique. Les murs sont en pisé, hormis la façade nord en moellons. Un puits, muni d'une pompe se trouve dans la cour sud.

< à l'est, la maison est flanquée d'un bâtiment agricole, implanté perpendiculairement, dans la longueur. Le bâtiment est construit en pierre et brique. Il est doublé au nord d'un second bâtiment technique possédant un porche à arc en brique.

- D'autres bâtiments agricoles sont situés au nord de la cour, mais sont de moindre intérêt.
- La propriété est close par un mur en pierre enduit percé d'un portail en fer à claire-voie.
- L'ensemble bâti marque le paysage urbain.
- Il constitue un témoignage de l'identité rurale de la commune.

Prescriptions

Eléments à préserver : la maison principale, le bâtiment agricole en équerre et le mur.



Références

Typologie : Maison des champs

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de plan carré se développe sur trois niveaux et cinq travées verticales. Ses façades principales sont orientées est-ouest. Elle est coiffée d'un toit à quatre pans, de faible pente et couvert de tuiles. Elle s'apparente à la typologie des maisons des champs. Elle possède une architecture modeste mais soignée.
- La maison est précédée d'un aménagement paysager constitué de platanes qui a été réduit en partie. Il n'en reste que 3.
- Deux pavillons, de plan carré, ont été construits sur la limite est de la parcelle et l'accès à la propriété a été déplacé en limite est (à l'origine, il était dans l'axe de la façade sud de la maison).
- Cette maison, située en milieu de parcelle, possède un fort rapport au paysage qui l'entoure. A l'origine propriété rurale entourée de terres agricoles, elle possède aujourd'hui un caractère plus naturel par les boisements qui l'accompagnent.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison

Références

Typologie : Mur**Nom : Palis****Valeurs :**

- Social et usage
- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Située à l'est du chemin du Combert, entre le chemin de la Fouillouse et la montée du Clair, cette séquence de plaques de pierres dressées, dite palis, témoigne des systèmes de palissade du XIXe siècle et du passé agricole de la commune.
- Bien qu'ayant en partie perdu de sa lisibilité sur la partie nord, la palissade participe à la mémoire rurale de la commune et a conservé sa valeur d'usage.
- Cette séquence est prolongée par un mur en pierre et disparaît sous les feuillages.
- Elle possède donc une forte valeur mémoirelle et d'usage.

Prescriptions

Elément à préserver : le mur et son système de pierres dréssées.



Elément Bâti Patrimonial

63, chemin du Pelosset

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère



Caractéristiques à retenir

- Cette maison de plan carré est implantée en milieu de parcelle, dans un écrin boisé. Elle fonctionne avec la maison voisine, plus à l'est qui s'apparente à d'anciennes dépendances.
- Elle se développe sur trois niveaux et trois travées et est couverte d'un toit à quatre pans, de faible pente. Elle s'apparente ainsi aux typologies des maisons des champs. Elle possède une architecture modeste mais soignée.
- La maison est peu visible depuis l'espace public, en revanche les boisements qui l'accompagnent sont remarquables dans le paysage, notamment un cèdre du Liban.
- L'entrée, chemin du Pelosset, est marquée par un portail métallique à claire-voie. On peut encore lire des traces de l'ancien mur ponctuellement le long du chemin.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Elément Bâti Patrimonial

30, chemin de la Fouillouse

Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La propriété est implantée au cœur d'un écrin naturel. Elle se compose d'un ensemble bâti développé dans la longueur et implanté en fond de parcelle.
- La maison se compose d'un corps de logis principal développé sur deux niveaux, marqué par un ressaut de toiture et un porche en travée centrale, flanqué de deux ailes latérales, au traitement différencié. La partie la plus à l'est se trouve percée d'un porche tandis que la partie ouest est plus résidentielle. L'architecture est modeste mais soignée. La composition architecturale est plus régulière en façade bord.
- Un bâtiment d'une hauteur supérieure, est implanté au-devant de l'aile est, perpendiculairement à la maison. Il se développe sur trois niveaux et deux travées verticales.
- L'ensemble s'accompagne au sud d'une terrasse plantée, bordée par un mur bas.
- Il est annoncé sur rue, par les retours du portail en pierre, seuls vestiges du portail d'origine, qui annonce la présence de la propriété, non perceptible depuis l'espace public. Un portail plus récent a été construit un peu plus en retrait de la voie.

Prescriptions

Eléments à préserver : le bâti principal, ses ailes secondaires et le retour perpendiculaire à l'est.

Elément Bâti Patrimonial

27, chemin de Parsonge

Références

Typologie : Corps de ferme

Valeurs :

- Mémoirelle
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti rural se compose de plusieurs bâtiments développés en retrait d'alignement, autour d'une cour minérale. Leur présence est attestée sur le cadastre napoléonien de 1824 (en tant qu'hameau du Jubin).
- Autrefois intégré dans un environnement agricole, l'ensemble bâti est aujourd'hui déconnecté de son contexte rural. L'est de la parcelle a été réduit par le tracé du chemin des Peupliers et le sud de la parcelle a été aménagé pour un lotissement.
- L'ensemble se compose de quatre bâtiments qui s'organisent en U autour de la cour. Les corps de logis se développent au sud, tandis que les bâtiments techniques se situent à l'est et au nord.
- Ils possèdent une architecture modeste, d'ordre fonctionnel. Construit en pierre, le parement est parfois apparent, parfois enduit. Les bâtiments d'exploitation sont percés de porches à vantaux en bois. Un puits est présent au sud-ouest des bâtiments.
- Les bâtiments s'accompagnent de boisements, visibles depuis l'espace public et qui participent à la qualité paysagère de l'ensemble.
- La propriété est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre et pisé.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble bâti



Références

Typologie : Maison des champs

Nom : Ancienne cure

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine



Caractéristiques à retenir

- Cette propriété se situe aujourd'hui au carrefour de l'avenue de Verdun et de la rue du Barriot. Elle s'implante en retrait d'alignement, sur une parcelle triangulaire. A l'origine elle était uniquement bordée par la rue du Barriot. La création de l'avenue de Verdun dans les années 1960 est venue entamer la propriété sur sa limite est.
- Il s'agit de l'ancienne cure de la paroisse du Barriot.
- Le bâtiment se compose d'un volume de plan massé, développé sur trois niveaux et trois travées verticales. Construit avec un appareillage de pierre dorée, non enduit, ce bâtiment possède une architecture simple marquée par les arcs de décharge en brique. Il est couvert d'une toiture à quatre pans en tuiles rouge. Cette morphologie s'apparente à la typologie des maisons des champs qu'on peut rencontrer dans l'agglomération lyonnaise. Le jardin se développe à l'arrière de la maison, en direction du nord. Un cèdre s'impose dans le paysage par sa hauteur et sa qualité.
- La parcelle est circonscrite par un mur d'enceinte en pierre qui, pour équilibrer le dénivelé du terrain, se transforme en mur bahut surmonté d'une grille barreaudée, offrant ainsi des transparences sur les boisements. La rue du Barriot est marquée par une allée plantée de tilleuls.
- L'espace non bâti au-devant de la maison accueille une croix de chemin en pierre.
- La volumétrie imposante et sa situation géographique de ce bâtiment lui confèrent une position stratégique dans le paysage urbain, constituant ainsi un repère à l'entrée dans le quartier du Barriot.

Prescriptions

Elements à préserver : le bâtiment de la cure, la croix de chemin et le mur

